



# BENTA® 480 SL

## DOSES ET USAGES

Usages homologués	Cultures	Dose maximum d'emploi	Délai avant récolte ou stade d'application	Volume max. de bouillie	ZNT aquatique
Maïs* désherbage	Maïs fourrage, maïs grain, millet, moha, miscanthus	2,5 L/ha*	Maïs fourrage : 28 jours Maïs grain : jusqu'au BBCH35 maximum Millet, Moha, Miscanthus : 90 jours	200 - 400 L/ha	5 mètres
Maïs doux* désherbage	Maïs doux	2,5 L/ha	28 jours		
Sorgho* désherbage	Sorgho	2,5 L/ha	90 jours		
Graminées fourragères* désherbage	Dactyle, fétuque, ray-grass	Désherbage d'automne : 2,1 L/ha Désherbage de printemps : 2,5 L/ha	Désherbage d'automne : BBCH 10 - 39 Désherbage de printemps : BBCH 10 - 19		
Légumineuses fourragères* désherbage	Luzerne (en conditions poussantes et bon état végétatif)	Doses recommandées 1,5 L/ha (en utilisation sans association) 1L/ha (en association avec un autre anti-dicotylédones)	A partir de 2 feuilles trifoliées. Désherbage d'automne : BBCH 10 - 39 Désherbage de printemps : BBCH 10 - 19		
	Trèfle blanc	Désherbage d'automne : 2,1 L/ha Désherbage de printemps : 2,5 L/ha	Désherbage d'automne : BBCH 10 - 39 Désherbage de printemps : BBCH 10 - 19		

\*1 application maximum / an

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

## MODE D'ACTION

**BENTA® 480 SL** contient de la bentazone. Cette molécule possédant une action de contact est absorbée essentiellement par la cuticule et les stomates des jeunes feuilles et est mobile au sein de la plante.

**BENTA® 480 SL** agit en bloquant la photosynthèse des adventices

Mode d'action
<b>C3</b>
Classification H.R.A.C.
Alterner vos modes d'action, c'est pérenniser vos solutions.

## RÉSISTANCE

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations à base de substances actives d'une même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est recommandé d'alterner des préparations à base de substances appartenant à des familles ayant des modes d'action différents.

## PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Ajouter la quantité voulue de **BENTA® 480 SL** dans la cuve du pulvérisateur ou  $\frac{3}{4}$  remplie d'eau et compléter avec la quantité d'eau nécessaire en mettant en action le système d'agitation. Maintenir l'agitation pendant le traitement. Appliquer dans un volume d'eau compris entre 200 à 400 L/ha. Il convient d'assurer une pulvérisation homogène sur la culture et de veiller particulièrement à limiter lors du traitement les risques de dérive sur des cultures voisines sensibles. L'emploi de buses à limitation de dérive ou autres dispositifs permettant de limiter la dérive est recommandé.

## RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

**BENTA® 480 SL** doit toujours être employé sur une culture en bon état végétatif et avec des conditions météorologiques adaptées, température < 25°C, absence de gelées dans les 10 jours qui suivent l'application en évitant les périodes de fortes amplitudes thermiques.

- \_ en cas de chaleur (température > 25°C), traiter tôt le soir.
- \_ une hygrométrie > 70% au moment du traitement contribue également à la réussite du désherbage.
- \_ pas de pluie dans les 5 à 6 heures qui suivent le traitement est nécessaire.
- \_ un volume de bouillie de 400 L/ha est conseillé. Mouiller abondamment et ce d'autant plus que les adventices sont développées ou en très forte densité.
- \_ traiter sur une végétation sèche, en absence de rosée.
- \_ l'utilisation en mélange avec une huile minérale est déconseillée.

## EFFICACITÉ

**BENTA® 480 SL** est un herbicide de post-levée efficace contre de nombreuses adventices dicotylédones. **BENTA® 480 SL** se caractérise par une grande rapidité d'action, l'efficacité définitive étant pratiquement atteinte 8 jours après traitement sur la plupart des adventices.

### Sur maïs et sorgho

**BENTA® 480 SL** présente un large spectre anti-dicotylédones particulièrement adapté pour lutter contre les adventices des maïs et des sorghos (chénopodiacées, renouée persicaire, il freine sensiblement le développement du liseron des haies).

### Sur prairies temporaires

**BENTA® 480 SL** permet un désherbage d'implantation des jeunes prairies. Il est sélectif des graminées fourragères (dactyle, fétuque, raygrass) et du trèfle blanc même en association. Il permet de lutter contre les stellaires et limite les renoucles (stade jeune), adventices particulièrement gênantes pour l'implantation des prairies.

**BENTA® 480 SL** est efficace sur des adventices au stade plantule à 4-6 feuilles. En cas de fortes infestations, traiter plus précocement, avant le stade 4 feuilles des mauvaises herbes. La meilleure efficacité est obtenue par temps poussant (température minimum de 8-10°C), sur des adventices en végétation active. Une bonne luminosité dans les jours qui suivent l'application favorise son efficacité.

AMM: 2120160

Composition: 480 g/L de bentazone

Formulation: Concentré soluble (SL)



Désherbant maïs

**BENTA® 480 SL**

## PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre.
- En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et de savon.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Traitement symptomatique.

## NETTOYAGE

Vidanger complètement le pulvérisateur et rincer immédiatement l'intérieur de la cuve à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et les rampes une quantité d'eau au moins égale à 10 % de la capacité de la cuve. Ensuite, vidanger complètement. Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Rincer l'appareil sur les lieux même du travail. Éliminer les eaux de rinçage et les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

## PRÉCAUTION D'EMPLOI

Porter des gants et un vêtement de protection appropriés pendant les différentes phases d'utilisation de la préparation. Traiter par temps calme, sans vent. Éviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors de remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement. Pour les mélanges, suivre la réglementation en vigueur. Faire un test préalable

## STOCKAGE

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Conserver hors de la portée des enfants, dans un local spécifique signalé, fermé à clé et aéré ou ventilé.

## ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Lors de l'utilisation du produit, bien vider. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ([www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)) ou autre service de collecte spécifique.



## IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

## Nufarm S.A.S

28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 50 50 - Fax. 01 47 92 25 45

[www.nufarm.fr](http://www.nufarm.fr)

\* Marque déposée et détenteur de l'AMM SHARDA Europe BVBA - Heedstrat, 58-1730, ASSE - 1730 - Belgique  
NUFARM SAS- Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



### Attention

**H302: Nocif cas d'ingestion.**

**H317: Peut provoquer une allergie cutanée.**

**H319: Provoque une sévère irritation des yeux.**

**H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+P312: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Délai de réentrée: 48 heures

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer la bentazone ou autre produit contenant de la bentazone plus de 1,5 kg m.a/ha/an.

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur prairies en période de drainage (printemps).



Nufarm

Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.